



Licence professionnelle Gestion durable des ressources en agriculture

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion durable des ressources en agriculture. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039190

HAL Id: hceres-02039190

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039190>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion durable des ressources en agriculture (GDRA)

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Agronomie, spécialité Gestion durable des ressources en agriculture* (GDRA) a pour objectif de former des chargés d'études/conseillers dans le cadre de projets agro-environnementaux touchant le monde agricole, notamment. Ces diplômés pourront travailler pour des collectivités ou pour des organisations professionnelles (agricoles ou non). Le contexte actuel des pays industrialisés permet de positionner les diplômés sur des problématiques de pollution due aux activités liées à l'agriculture.

Il s'agit d'une formation accordant un fort poids à la mise en situation et au projet professionnel de l'apprenant. L'Université Blaise Pascal (Clermont 2) travaille pour cela en partenariat avec ses « voisins » du lycée Louis Pasteur de Marmilhat et de VetAgro-Sup. L'enseignement proposé reste classique avec, donc, un important contact au réel durant les deux semestres d'enseignements (généraux, techniques et professionnels) additionnés d'un stage et d'un projet tuteuré (deux unités d'enseignement -UE- y sont consacrées). Les enseignements techniques représentent quatre UE. Cette formation permet l'obtention de 60 ECTS (*European Credit Transfer System*). Même si l'enseignement de l'anglais est proposé, le postulant n'aura statistiquement pas vocation à travailler à l'international. Enfin, cette formation n'est pas ouverte à un contrat d'apprentissage ou à des auditeurs en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence professionnelle est « dans l'air du temps » concernant l'intitulé de la formation. Néanmoins l'insertion des diplômés semble poser problème. On constate en effet (1) un taux de poursuite d'études élevé, (2) des effectifs en baisse et (3) un faible rapport embauchés/diplômés. Une réflexion doit s'engager alors soit sur le contenu de la formation, soit sur le niveau de celle-ci. En effet, quel est l'objectif réel des responsables de la formation ? Si c'est de former des techniciens spécialisés répondant à une demande du marché, alors il conviendra d'analyser cette dernière et de réajuster les enseignements. Si c'est de former de futurs cadres, alors il serait judicieux de proposer un master à l'ouverture.

Points forts :

- Titre de la formation adapté à la demande actuelle (impact environnemental des pratiques agricoles).
- Importance accordée au projet professionnel de l'étudiant (ou du futur étudiant).
- Taux de réussite au diplôme élevé (supérieur à 85 %) avec néanmoins un fort taux de sélection (15 %).

Points faibles :

- Insertion professionnelle (notamment trop de poursuite d'études).
- Ouverture à l'international : la formation doit permettre aux apprenants de maîtriser l'anglais comme d'effectuer des séjours à l'étranger.
- Excès de BTS à l'entrée (par rapport aux DUT et L2).
- Manque de professionnels dans les jurys.

Recommandations :

Le faible taux d'insertion professionnelle est un problème : il convient de mettre en place une stratégie pour répondre à la demande (optimiser la lecture des enquêtes de devenir des étudiants peut constituer une solution). Sans quoi la tendance à la diminution des effectifs à l'entrée et à la poursuite d'études (ce point n'est pas l'objet d'une LP) vont aller *crescendo*. L'objectif de cette licence ne doit pas être de former des ingénieurs ou des chercheurs. Ensuite, il semble nécessaire de mettre en place un conseil de perfectionnement attiré et avec des objectifs précis. S'impliquer à l'international serait aussi un plus. Au final, l'essentiel à régler est d'adapter l'offre à la demande. On peut suggérer pour cela (1) de faire évoluer les enseignements vers des sujets (matières abordées) plus en phase avec les actualités (scientifiques, politiques et sociétales), ou encore (2) d'étendre l'accès à des étudiants en apprentissage ou en alternance.

Conclusions :

Il s'agit d'une licence à fort potentiel d'insertion professionnelle, qui doit se renouveler et ne pas rester sur les acquis liés à sa longévité. Les recommandations évoquées représentent pour cela une piste de réflexions.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus proposé est en adéquation avec les objectifs de formation. Est-il néanmoins adapté à la demande du marché ? A ce titre, on notera qu'une évolution vers les énergies renouvelables et l'agro-écologie est souhaitée mais n'a pas été mise en place, et/ou que le taux d'insertion professionnelle est relativement bas.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement technique du cursus est idéal pour une réussite optimale de la formation. En effet, les partenariats avec VetAgro Sup et le lycée agricole Louis Pasteur permettent une complémentarité pédagogique et logistique solide (ces deux établissements sont géographiquement proches du pôle universitaire de la licence). Diverses structures en relation avec le secteur de l'agro-environnement se situent également à proximité. Néanmoins, cette licence paraît quelque peu isolée dans l'offre universitaire globale.</p> <p>Il existe une formation complémentaire et une formation concurrente sur le pôle clermontois. Il serait ainsi intéressant d'envisager un rapprochement de ces formations.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique restreinte fortement impliquée. En outre, 25 % des interventions sont assurés par des professionnels locaux, sur des volumes horaires faibles. Le corps enseignant élargi (comprenant professionnels et enseignants de métier) apparaît bien structuré. Cette diversité des savoirs et des enseignements représente une bonne offre et constitue une bonne stratégie (débouchés, cas concrets...).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif semble être en baisse ces deux dernières années (bloqué à 16 apprenants) et aucune action particulière ne semble entreprise pour contrer cette tendance.</p> <p>La forte sélection à l'entrée et le taux de réussite élevé s'opposent à de médiocres résultats en matière d'insertion professionnelle. De plus, le taux de poursuite d'études est important (de 30 à 50 %). Est-ce en raison des débouchés limités vers l'insertion professionnelle ?</p> <p>Comme pour nombre de résultats d'enquêtes, on notera toutefois la difficulté d'interprétation des statistiques eu égard à la faible significativité des chiffres présentés.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>L'investissement (horaire, <i>a minima</i>) par des personnels en lien avec la recherche est important. Néanmoins, il reste limité à l'activité propre des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation. Ainsi la sensibilisation à la recherche dans le secteur de l'agro-environnement semble-t-elle tenir une bonne place dans la structuration de l'enseignement de cette licence professionnelle. On reprochera la tendance à considérer cette formation comme un tremplin pour une poursuite d'études. Une LP ne doit pas être un vivier pour détecter de futurs doctorants.</p>

Place de la professionnalisation	<p>L'environnement est approprié pour que les étudiants soient dans de bonnes conditions d'appréhension du monde professionnel. Par exemple, le partenariat avec le lycée agricole contribue fortement à la bonne intégration des milieux socio-économiques, notamment en agroalimentaire (cela semble moins être le cas pour les métiers de l'environnement). De plus, les contacts avec les professionnels sont réguliers et directement en lien avec la formation.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est correctement renseignée (avec peut-être trop de détails) et l'identification des métiers et emplois visés est claire. Il existe une ADD (Annexe descriptive au diplôme), mais on n'a que peu d'informations sur son utilisation.</p>
Place des projets et stages	<p>Les mises en situation prennent une large place dans la formation : il s'agit d'un bon point (même si cela reste classique pour une licence professionnelle). Les modalités d'organisation de séjour en stage sont (classiques pour une licence professionnelle) bien organisées et efficaces.</p> <p>Cet item apparaît comme fondamental à la lecture du dossier. Cela permet d'attester du précieux encadrement/suivi des cas concrets (stage et projets). Ainsi le stage est-il encadré par un enseignant et un tuteur-entreprise. Le sujet et la mission du stage sont clairement identifiés au départ. Néanmoins, les visites en entreprise ne semblent pas systématiques. Enfin, on notera l'existence de projets tuteurés en entreprise.</p>
Place de l'international	<p>L'anglais professionnel est privilégié, ce qui est nécessaire au regard du peu de pratique proposée aux apprenants. Le potentiel « international » existe mais il manque une réelle implication de l'équipe responsable. Cette implication ne semble pas prioritaire et aucune action spécifique n'est mise en place.</p> <p>Les apprenants ont la possibilité de passer des certificats spécifiant leur niveau en langues étrangères, mais sans que cela soit spécifiquement en place. Aucun étudiant étranger n'a apparemment pu effectuer la formation. Il existe des partenariats internationaux mais cela ne semble pas atteindre la sphère des étudiants. L'accueil d'étudiants étrangers comme le départ (en stage) d'étudiants inscrits ne semble pas constituer une priorité pour les responsables de cette licence.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>On constate un taux de sélection important (15 % environ) principalement basé sur l'étude du dossier, ce qui rend difficile le recrutement d'autres filières que le BTSa car l'évaluation du projet professionnel sans entretien apparaît malaisée. Même si les étudiants sont issus de formations diverses, l'effectif se compose en majorité de BTS (2/3), et de peu d'étudiants issus de L2 (quelques DUT).</p> <p>Des liens avec d'autres formations existent : par exemple une unité d'enseignement (UE) en collaboration.</p> <p>On constate au final que les modalités de recrutement et d'aide aux apprenants sont bien structurées et semblent parfaitement en place. Des pistes d'amélioration semblent de plus être étudiées en continu par les responsables.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'organisation actuelle de la formation concentre l'ensemble des cours sur le 1^{er} semestre. Il est alors difficile d'envisager une ouverture en alternance. Ce serait pourtant un moyen efficace d'améliorer l'attractivité de la formation et en intégrant, par exemple, plus de salariés en quête d'évolution. Seule la VAE (Validation des acquis de l'expérience) est admise, pour l'instant, comme voie alternative au statut d'étudiant.</p> <p>Les utilisations usuelles du numérique sont effectives. Tout semble en place pour une utilisation optimale de cet outil. On remarque une forte utilisation des outils informatiques pour les supports de cours comme pour l'apprentissage technique et professionnel.</p> <p>Enfin, les étudiants ayant des contraintes particulières voient leur dossier considéré, mais sans qu'une attention particulière soit apportée à leur cas précis.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La description de cet item est floue car insuffisamment renseignée dans le dossier de présentation, à part les jurys. Concernant ces derniers, deux sont organisés en fin de S1 sur la partie théorique de la formation et un final en fin de S2 qui intègre la pratique professionnelle réalisée en stage.</p>

	<p>On regrette la faible participation des professionnels à ces jurys. Le contrôle de connaissances est en respect de la loi, basé sur un contrôle continu intégrant différentes modalités d'évaluation et de contrôle. Mises à part ces obligations réglementaires en termes de notation, on n'a que peu de détails quant aux modalités d'évaluation et au transfert de crédits. Néanmoins, la lecture de la fiche RNCP permet de comprendre la structuration de la formation sur cet item. Il n'y a aucune originalité, mais cela ne nuit pas à la valeur de ce qui est en place.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Cet item n'est pas assez bien renseigné dans le paragraphe du dossier de présentation prévu à cet effet : il faut chercher les informations dans les fiches RNCP et ADD. La formation vise un grand nombre de compétences transversales et professionnelles (peut être trop) avec plus de 20 compétences visées.</p> <p>Le portefeuille de compétences reste à créer. La détection des faiblesses de chaque étudiant est décelable au travers des exercices de mise en situation (projet et stage). Cela permettra d'effectuer des ajustements bénéfiques pour des apprenants, en vue de l'acquisition des compétences attendues par les enseignants.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Peu de renseignements sont à glaner dans le dossier de présentation. On doit interpréter les tableaux proposés en fin de dossier de présentation.</p> <p>Il existe deux enquêtes (à 6 et 30 mois) avec des taux de retours de plus ou moins 75 %. Les statistiques de ces enquêtes restent difficilement interprétables. Il s'agit probablement d'une rubrique non maîtrisée par l'équipe administrative et par les formateurs.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'absence de réunions du conseil de perfectionnement ne permet pas une évaluation annuelle de la formation. L'évaluation par les étudiants de la formation ne porte que sur les stages. Le processus d'autoévaluation a été mis en œuvre, mais il n'a pas réellement débouché sur des modifications notoires de la formation. Néanmoins, on constate que les responsables de la formation montrent qu'ils continuent de poursuivre ces objectifs de perfectionnement et d'autoévaluation. Cela ne semblait pas avoir d'importance particulière auparavant. Il existe dorénavant une réflexion poussée sur la mise en place d'un processus d'audit interne via diverses réunions et enquêtes. Ces dernières mettront en lien les responsables académiques et administratifs, d'une part et les étudiants, d'autre part.</p>

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

UFR Sciences et Technologies

Intitulé de la mention du diplôme : Licence Professionnelle Gestion Durable des Ressources en Agriculture.

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation délivrée par les experts de l'HCERES et nous souhaitons apporter quelques précisions.

Comme vous l'avez relevé, le contenu de cette formation nécessite effectivement d'être réactualisé, l'aspect agriculture durable devant selon nous évoluer vers de l'agro-écologie en intégrant de l'expérimentation, les étudiants arrivant sur le marché du travail avec peu de pratique. Conscients également des difficultés liées au recrutement d'étudiants motivés, ayant un projet professionnel, et aux débouchés qui se réduisent au fil des années (conjoncture actuelle et le désir de s'insérer tardivement dans la vie active en poursuivant leurs études), nous avons cependant décidé de ne pas proposer cette Licence Professionnelle pour le prochain LMD. Cette formation ne sera plus disponible à partir de la rentrée 2017.

Enfin, nous souhaitons remercier les experts pour leur travail.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,

Mathias BERNARD